

Avec Solidarité Paysans, on arrête de subir, la difficulté n'est pas une fatalité !

A l'issue de la partie statutaire de son assemblée générale, ce jeudi 29 janvier 2026, Solidarité Paysans 51-08 a proposé de débattre autour du thème, « **Pouvoir décider sur ma ferme** » avec les témoignages de paysans.

Trop fréquemment, les bénévoles de Solidarité Paysans constatent dans les accompagnements, des agriculteurs résignés face à leur situation. Le système leur demande d'être de simples exécutants pour produire une matière première toujours moins chère.

Petit à petit, ils se sont habitués à déléguer un grand nombre de décisions à leur technicien de coopérative, à leur comptable et conseiller de gestion.

Ils se dévalorisent, ils ne se considèrent pas capables pour certaines tâches, notamment dans le domaine administratif, sans doute par peur de faire des erreurs, par exemple avec la déclaration PAC, ou pour les employeurs de main-d'œuvre, la déclaration de salaire.

« Dans un contexte contraint, on arrête de subir, on reprend la main avec Solidarité Paysans, pour retrouver les moyens de définir sa propre stratégie, pour être moins exécutant, garder un espace de décisions et retrouver l'estime de soi ».

Pour étayer ces propos, les témoignages de Hervé éleveur de vaches allaitantes dans les Ardennes, Carine et Dany éleveurs de brebis dans la Marne, ils ont fait appel à Solidarité Paysans, et ont expliqué comment ils ont avancé face à leur problème avec leur binôme de bénévoles.

Expliquer la pression des banques, les factures qui s'accumulent, les conseils empressés des services agricoles pour faire cesser l'activité, le manque de motivation, le sentiment d'échec, la culpabilité.

« La honte m'empêchait d'en parler autour de moi, je ne savais plus vers qui me tourner », confie Hervé.

En septembre 2019, lors de la foire de Sedan, il fait la connaissance de l'association Solidarité Paysans qui vient en aide aux agriculteurs en difficultés.

« J'ai hésité un moment avant de les contacter, avouer ses échecs, cela demande du courage. Mais ils étaient là, à l'écoute, sans jugement », poursuit Hervé. Un premier rendez-vous est organisé à la ferme avec deux bénévoles, au cours duquel la situation économique et financière est étudiée. Face à l'ampleur de l'endettement, la solution de la procédure de sauvegarde judiciaire est abordée, « *un grand mot qui m'a fait peur, doute, angoisse, quel allait être mon avenir ?* » se souvient Hervé.

Finalement, après avoir cheminé avec les bénévoles, il accepte de monter le dossier de

Cessation de paiement qui est déposé au tribunal judiciaire en septembre 2021.

Pendant les 18 mois de période d'observation au cours de laquelle il retrouve de la trésorerie, il se réapproprie ses chiffres et la gestion de sa ferme, réduit les intrants, l'achat d'aliment pour le bétail, il a revu les priorités.

En mars 2023, le Tribunal judiciaire a validé un plan d'apurement du passif sur 15 ans. « *Après 18 mois de bataille, de remise en question et d'efforts, je percevais une lueur au bout du tunnel, cette nouvelle organisation devait me permettre de sauver ma ferme* ».

Aujourd'hui, Hervé peut payer ses fournisseurs avec fierté, ses résultats sont corrects, il s'épanouit dans son travail et a retrouvé confiance en lui.

Devant une assemblée qui retient son souffle, il ajoute « *grâce à Solidarité Paysans, la ferme est sauvée et moi avec. Les bénévoles continuent à m'apporter un soutien précieux.*

Lorsqu'il y a des difficultés, il ne faut pas tarder à demander de l'aide, il n'y a pas de mal à le faire ! »

Pour Carine et Dany, c'est en août 2023, lorsque la chaîne télévisée W9 a diffusé « *Ce soir on chante pour nos agriculteurs et Solidarité Paysans* », qu'ils ont le déclencheur.

En difficultés, suivis par le dispositif Réagir depuis de nombreuses années, sans résultats, le couple se documente sur les coordonnées de l'association présente en Marne-Ardennes, puis appelle.

« Lors de la première rencontre, le binôme de bénévoles nous a écouté. On a mis à plat toute la situation, décortiqué la dernière comptabilité. Vous avez beaucoup de charges ! », ont conclu les bénévoles.

Il fallait gagner en autonomie et identifier les priorités ; acheter moins d'aliments, utiliser plus de production de la ferme (foin, enrubannage, céréales), diminuer les charges d'engrais, mieux valoriser les fumiers. « *Nous avons compris que la marge est plus importante que le chiffre d'affaires. Nous avons changé de comptable et sommes passés à la TVA trimestrielle pour gagner en trésorerie. Nous sommes sortis du schéma, du moule en devenant plus indépendants.*

Lors de la remise de résultats du 31 décembre 2024, nous avons repris espoir, nous sommes plus sereins, et fiers de prendre des décisions par nous-mêmes », déclare Carine. Elu conseiller municipal, Dany ne pensait pas se

représenter, mais finalement, il sera candidat en mars 2026.

Ils accueillent à nouveau des stagiaires et leur font découvrir leur métier. Carine et Dany reconnaissent que les bénévoles de Solidarité Paysans leur ont appris l'autonomie, appris à ne plus se dévaloriser, et à ne pas se démoraliser.

« Maintenant, le sentiment de honte s'efface, nous reprenons confiance en nous ».

Les bénévoles de Solidarité Paysans sont d'anciens agriculteurs, ils connaissent bien le métier, le milieu agricole, ils sont proches des préoccupations des familles accompagnées et apportent une expérience et une expertise.